DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

N° 08.108

L'An deux Mille Huit, le 27 juin à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 20 juin 2008

Le 20 juin 2008

ETAIENT PRESENTS: M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, adjoints,

Mme BOURDEAU-BOROWSKY, M. CHABASSE, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. FILOCHE, M. GONZALEZ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme LEFEBVRE, Mme LIGEARD, M. MERLE, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. RICH, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES:

M. LABIA représenté par M. GIRAUD

Mlle BARRAUD-DUCHERON représentée par Mme LEFEBVRE

M. CAU représenté par M. GONZALEZ

M. COEURET représenté par M. DENIS

Mme MONNEREAU représentée par M. MERLE

Mme WILLMANN représentée par Mme CIRAUD-LANOUE

Nombre de conseillers en exercice : 33 Nombre de présents : 27 Nombre de votants : 33

Monsieur RICH a été élu Secrétaire de Séance.

<u>OBJET</u>: DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE – CASINO – EXERCICE 2006/2007

RAPPORTEUR: Mme FAUQUET-MOLL

VOTE:

Conformément à l'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Casino Barrière de Royan pour le casino, a transmis au Député-Maire un rapport annuel comprenant notamment les éléments définis à l'article R. 1411-7 de ce même code.

Il vous est proposé de prendre acte de cette communication.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUÏ l'exposé du Rapporteur,
- VU le rapport annuel de l'exercice 2006/2007,
- VU l'avis favorable de la Commission des Finances,

PREND ACTE DE LA COMMUNICATION

- du rapport annuel transmis par le Casino Barrière de Royan pour l'exercice 2006/2007

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme, Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 1^{er} juillet 2008

Pour le Député-Maire, Le Premier Adjoint, Henri LE GUEUT

RAPPORT DU DELEGATAIRE EXERCICE 2006/2007

Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan Casino Barrière de Royan

Sommaire

Introduction

- A Textes réglementaires relatifs au présent rapport
- B Renseignements juridiques sur l'exploitation

I- Comptes retraçant les opérations

- I.1- Rapport financier
- I.2- Patrimoine

II- Qualité du service

- II.1- Mesures de la qualité
- II.2- Mesures pour une meilleure satisfaction des usagers

III- Annexe: Compte-rendu technique et financier

- III.1- Compte-rendu financier
- III.2- Compte-rendu technique

IV- Perspectives

Documents joints

- Introduction -

Le rapport du délégataire qui vous est soumis répond aux obligations règlementaires et contractuelles suivantes :

A - Articles du Code Général des Collectivités territoriales :

Article L.1411-3

Le délégataire produit chaque année avant le 1er juin à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public. Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Article L.1411-13

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, les documents relatifs à l'exploitation des services publics délégués, qui doivent être remis à la commune en application de conventions de délégation de service public, à l'exception de ceux mentionnés à l'article 6 de la loi nº 78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal, sont mis à la disposition du public sur place à la mairie et, le cas échéant, à la mairie annexe, dans les quinze jours qui suivent leur réception par voie d'affiche apposée. Le public est avisé par le maire de cette réception par voie d'affiche apposée en mairie et aux lieux habituels d'affichage pendant au moins un mois.

Article R.1411-7

Le rapport mentionné à l'article L. 1411-3 tient compte des spécificités du secteur d'activité concerné, respecte les principes comptables d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes retenues pour l'élaboration de chacune de ses parties, tout en permettant la comparaison entre l'année en cours et la précédente. Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport sont tenues par le délégataire à la disposition du délégant dans le cadre de son droit de contrôle.

Ce rapport comprend:

I. - Les données comptables suivantes :

- a) Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours. Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon des critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes, notamment les charges de structure ;
- b) Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation, les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle et dûment motivée :
- c) Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
- d) Un compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement, y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
- e) Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
- f) Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
- g) Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
- h) Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaire à la continuité du service public.
- II. L'analyse de la qualité du service mentionnée à l'article L. 1411-3 comportant tout élément permettant d'apprécier la qualité du service rendu et les mesures proposées par le délégataire pour une meilleure satisfaction des usagers. La qualité du service est notamment appréciée à partir d'indicateurs proposés par le délégataire ou demandés par le délégant et définis par voie contractuelle.
- III. L'annexe mentionnée à l'article L. 1411-3 qui comprend un compte rendu technique et financier comportant les informations utiles relatives à l'exécution du service et notamment les tarifs pratiqués, leur mode de détermination et leur évolution, ainsi que les autres recettes d'exploitation.

II. - Article 15 du contrat de délégation

Rapport à la collectivité délégante

Le délégataire s'engage à produire chaque année avant le 1^{er} juin un rapport à l'autorité délégante, conformément à l'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales.

Sur la base des exigences locales de l'article précité, le rapport devra permettre à la collectivité de pouvoir vérifier de manière globale l'équilibre financier du contrat de délégation, ainsi que le coût réel du service public assuré et des obligations afférentes prévues au présent cahier des charges.

Le rapport doit également permettre une analyse de la qualité de service public assuré par le délégataire.

B - <u>Les renseignements juridiques sur l'exploitation</u>

La Société Nouvelle d'Exploitation du casino de Royan exploitant le casino de Royan est une société anonyme simplifiée unipersonnelle au capital de 120.000 €euros dont le siège social est situé Esplanade de Pontaillac à Royan, inscrite au RCS de Marennes sous le n° 337 829 824

La Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan est une filiale de la Société Groupe Lucien Barrière, société par actions simplifiée, au capital de 1 429 582 € ayant son siège 35 Bd des Capucines – 75002 Paris, représentée par son Président.

Le contrat de délégation de service public a été signé le 1^{er} novembre 2004 pour une durée de 10 ans et 7 mois expirant le 30 juin 2015. Aucun avenant n'a été conclu.

L'autorisation de jeu en vigueur a été délivrée le 7 Avril 2005 pour une durée de 5 ans expirant le 31 décembre 2009.

I- Comptes retraçant la totalité des opérations

I.1- Rapport financier

Principes et méthodes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 octobre 2006 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Conformité au règlement CRC 006 relatif à la nouvelle loi sur les passifs,
- Conformité au plan comptable annexé à l'arrêté du 27 février 1984 relatif à la comptabilité des casinos,
- Indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société a appliqué à compter de l'exercice ouvert le 1er novembre 2005 les nouveaux règlements 2002-10 et 2004-06. Ces changements de méthode sont sans impact significatifs.

Les Principales méthodes comptables retenues sont les suivantes :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les immobilisations financières sont évaluées au coût historique d'acquisition.
- La valorisation des stocks est déterminée selon la méthode du coût moyen pondéré
- Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Calcul des amortissements et des provisions

Les amortissements sont calculés suivant le mode économique assimilé au linéaire :

Logiciels	de 1 a 3 ans
Constructions	de 20 ans à 50 ans
Agencement des Constructions	de 10 ans à 25 ans
Installations techniques	de 5 à 15 ans
Matériels et outillages industriels	de 5 à 10 ans
Installations générales, agencements	de 5 à 15 ans
Matériels de transport	5 ans
Matériels de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
Mobiliers de bureau	de 5 à 10 ans

Dans le cadre des contrats de concession et pour les biens de retour, les durées d'utilité sont plafonnées le cas échéant à la durée résiduelle du contrat de concession.

Les provisions sur créances douteuses sont valorisées au réel hors taxes.

La société constitue des provisions pour faire face aux risques et charges certains et probables à la clôture de chaque exercice dans le respect du principe de prudence.

Commissariat aux Comptes

Les comptes sont audités par le cabinet PriceWaterHouseCoopers Audit.

Compte d'exploitation

Les comptes sont établis selon les règles et principes prévus par la réglementation française en vigueur. Il n'y a pas eu de modification significative de méthode au cours de l'exercice.

Commentaires pour établissement - casino

Tous les produits et charges sont affectées directement à l'exploitation du casino.

Documents joints:

Copie des tableaux 1 à 4 de la liasse fiscale

Faits marquants et commentaires sur l'évolution du chiffre d'affaires

Faits marguants

Le 3 juillet 2007, la société a adopté la nouvelle forme juridique de société par actions simplifiée (SAS). De ce fait, le présent rapport rend compte également de la gestion de la société par le conseil d'administration de la société sous son ancienne forme pendant la période comprise entre le début de l'exercice et la date de sa transformation.

L'activité au cours de l'exercice 2006/2007 s'est poursuivie d'une manière normale. La société a appliqué au 1^{er} novembre 2006 la vérification de l'identité à l'entrée des jeux conformément à la règlementation en vigueur.

Le casino a installé 2 tables de Hold'em poker et a supprimé la Boule.

Evolution du Chiffre d'Affaires

	N-1	N	Ecart N/N-1
Produit Brut Machines à sous	19 837	19 433	(404)
Produit Brut Jeux de tables	774	696	(77)
Chiffre d'Affaires Restauration	1 252	1 206	(46)
Chiffre d'Affaires Autres	32	19	(13)
Total Chiffre d'Affaires BRUT	21 851	21 307	(544)
Prélèvement	(11 969)	(11 675)	(294)
CA NET	9 882	9 633	(249)

Evolution du produit brut machines à sous

L'activité machines à sous est en décroissance de 2% sur l'exercice, principalement en raison de la mise en place de la VDI et de l'ouverture d'un Casino concurrent à moins de 30 minutes depuis Juillet 2007.

Evolution du produit brut des jeux de tables

Le produit brut des jeux de tables affiche une décroissance significative de 10%.

Evolution du chiffre d'affaires restauration

La restauration voit son chiffre d'affaires baisser également de 4%.

Evolution du prélèvement versé

Sous l'effet d'une décroissance du produit brut des jeux, le prélèvement baisse donc de 2%.

Commentaires sur l'évolution des charges

Les frais de personnel ont baissé de 4% du fait d'un absentéisme important.

Les charges d'exploitation bien maîtrisées ont diminué de 5%.

Le montant de la redevance du cahier des charges pour l'occupation des locaux s'est établi à 301.018 €uros pour un loyer immobilier annuel de 152.798 €uros

I.2- Patrimoine

Description des locaux exploités par le casino

Le bâtiment du casino appartient à la commune de Royan sur un terrain appartenant au domaine maritime.

Il est composé des espaces suivants :

- Un hall d'accueil
- Une salle de machines à sous
- Une salle de jeux traditionnels
- Un restaurant / salle de spectacle
- Un bar avec vue sur mer
- Un restaurant et un bar intégrés à la salle des jeux traditionnels
- Un bar d'ambiance
- Des espaces communs

Etat des immobilisations

Les variations du patrimoine immobilier intervenues au cours de l'exercice sont jointes en annexes (Copie des tableaux 5 et 6 de la liasse fiscale).

Investissements réalisés

Le casino a mis en œuvre tous les moyens nécessaires afin d'entretenir et d'améliorer les biens immobiliers et mobiliers, ceci en conformité avec les réglementations en vigueur pour les établissements recevant du public.

Au cours de cet exercice, les principaux investissements ont été les suivants :

- Réalisation de travaux dans notre bar d'ambiance pour développer notre chiffre d'affaires.
- Renouvellement et équipement de machines à sous pour 384 K€.
- Mise en place d'un nouveau jeu (texas holdem poker) pour redynamiser les jeux de tables traditionnels (28 K€).
- Amélioration de notre équipement de vidéo surveillance pour un montant de 35 K€ et réalisation d'investissements dans le cadre de nos équipements d'exploitation pour 131 K€.

Investissements réalisés dans le cadre du compte 471

Conformément à l'article 13 du contrat de délégation entré en vigueur le 1^{er} novembre 2004, le prélèvement à employer perçu sur les recettes supplémentaires du casino tel que défini à l'article L 2333-57 du code général des collectivités territoriales est intégralement reversé à la commune de Royan.

Dotation aux amortissements

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation est décrite dans la partie I-1 Principes et méthodes.

Charges liées à la conservation du patrimoine

L'établissement emploie 7 personnes affectées à l'entretien et la maintenance des installations et des bâtiments.

Pour maintenir les locaux et les installations dans un état de qualité et de performance, l'établissement a engagé 371 K€ en entretien maintenance

Situation des biens de retour et de reprise du service délégué

La situation à la clôture de l'exercice des biens de retour est la suivante:

- Valeur brute des biens de retour à la clôture : 657 k€
- Amortissement cumulé de ces biens : 77 k€
- Valeur nette comptable de ces biens : 580 k€

Autres points

Descriptif du personnel

Le nombre de salariés moyen de l'établissement s'est élevé en 2007 à 104 personnes. Un effort particulier est apporté à la formation professionnelle continue qui représente 3,45% de la masse salariale et 1.678 heures de formation pour l'ensemble des salariés.

II- Qualité du service

Réglementation des jeux

Tout au long de la délégation, le directeur du casino s'attache à un strict respect du cahier des charges et entretient des relations suivies avec des autorités locales. Ces préoccupations sont également relayées au plus haut niveau du Groupe Lucien Barrière. Les procédures mises en place par le groupe en terme de contrôle interne, de surveillance des salles (moyens vidéo performants), de formation du personnel et de recrutement (demande d'agrément auprès des renseignements généraux pour le personnel au contact de la clientèle, des caisses et des jeux) doivent permettre d'assurer en permanence la qualité du service.

Le strict respect par l'établissement de la réglementation des jeux est notamment vérifié par nos autorités de tutelles mais aussi par des structures internes spécialisées salariées du groupe GLB (équipe d'audit interne parfois relayée par des équipes d'audits externes).

La qualité du service s'apprécie à partir des indicateurs suivants :

II.1- Mesures de la qualité

II.1.1- Nombre d'entrées dans le casino

Ex 2005/2006	Ex 2006/2007
462 178	348 438

Le système de comptage n'est pas comparable sur les deux exercices. (Mise en place du contrôle aux entrées le 01.11.2006).

Commentaire:

Le nombre d'entrées dans le casino affiche une baisse significative de 26 %

II.1.2- Nombre de couverts (restaurant(s) du casino)

Ex 2005/2006	Ex 2006/2007	
39 941	38 664	

Commentaire:

Le nombre de couverts servis est en décroissance de 3%.

II.1.3- Commentaires autres activités

<u>Artistique</u>

La société a toujours entrepris une politique d'animation et poursuivi ses efforts en matière de programmation de spectacles, afin que l'établissement soit un lieu de détente.

Sur l'exercice 2007, et indépendamment de la participation à l'effort culturel et artistique de la ville de Royan de 301 k€, le compte d'exploitation artistique présente un déficit de 216 k€

Un détail de la programmation est présent dans la partie III-2 du présent rapport.

II.1.4- Processus des « visites mystère » et des procédures d'enquête du Groupe Lucien Barrière (DMS)

Des enquêteurs anonymes effectuent des visites biannuelles dans tous les casinos du Groupe barrière et évaluent plus de 250 items autour de la qualité du produit, la norme service, la propreté et l'entretien des locaux.

Le résultat de ces enquêtes permet de déclencher des actions correctives et de faire progresser le niveau de nos prestations.

II.2- Mesures pour une meilleure satisfaction des clients

II.2.1- Accueil, informations et suivi :

Nous accordons une importance particulière à l'accueil des usagers.

Formation du personnel à la prévention de l'abus de jeux

Soucieux d'exercer son activité, d'une part en se conformant strictement à la législation en vigueur (respect notamment de la mesure d'interdiction de jeu) et d'autre part en respectant une éthique indispensable à la profession, le casino de Royan s'est volontairement engagé depuis plusieurs années, avec les autres sociétés de son Groupe, dans une politique de prévention aux risques d'abus de jeu.

Celle-ci s'est traduite cette année encore, par une formation dispensée aux collaborateurs en contact avec la clientèle, par une forte communication en place sur le site ainsi que par l'animation d'une cellule de veille composée de salariés travaillant pour différentes activités (jeux traditionnels, machines à sous, accueil, ...).

Accueil et Informations données aux clients

Les axes de formation de notre personnel ont prioritairement portés sur le management, l'accueil du client, dans le cadre de notre métier (réglementation des jeux, protection du joueur) au contact de la clientèle

Comme chaque année, des moyens importants sont consacrés à la promotion de l'établissement et de ses activités destinées au développement touristique et culturel de la Commune.

Ces moyens tant humains que financiers, visent à commercialiser à la fois les activités de jeux, mais aussi la restauration et les spectacles et les animations.

Sont utilisés pour cela les supports de communication dits de « mass média » parmi lesquels les campagnes d'affichage et les annonces dans la presse.

Respect des affichages obligatoires

Tous les points de vente de débit de boissons affichent les informations obligatoires en matière de répression de l'ivresse et de protection des mineurs.

Tous les tarifs des restaurants et des autres activités (hébergement) sont affichés à l'entrée de l'établissement concerné.

Toutes les dispositions obligatoires sur l'exploitation des jeux dans un casino font l'objet d'un affichage règlementaire, comme les minima de tables, les listes de jeux pratiqués, le règlement des jeux, les informations sur la vidéo surveillance, l'information sur la protection des mineurs...

Ethique et comportement

La nature même des activités exercées, qui implique notamment le maniement d'importantes sommes d'argent, peut entraîner dans certaines circonstances des comportements dits frauduleux.

L'activité casino doit faire face à des risques de détournement de fonds et des risques de tricherie. L'établissement a toujours fait preuve d'une grande vigilance en créant des postes dédiés au contrôle, en respectant la séparation des tâches et en optimisant les systèmes d'information. De plus, le système informatique en place contribue à sécuriser les opérations, notamment en renforçant l'intégrité des flux financiers

En outre, un dispositif de caméras placées dans les salles de jeux et reliées à une salle de contrôle vidéo, géré par un personnel qualifié constitue un moyen de prémunir les casinos contre les tricheries, vols et autres activités criminelles.

Par ailleurs, les casinos font partie du périmètre du champ d'application des dispositions de lutte anti-blanchiment.

L'établissement respecte son obligation légale de relever sur le registre officiel toute transaction de joueur supérieure à 1000 €.

Par ailleurs, une déclaration de soupçon doit être effectuée selon la loi, en cas de doute ou de suspicion de blanchiment d'argent, auprès de la cellule « Tracfin ».

Le casino s'attache à respecter les principes de contrôle interne. Il améliore de façon constante ses systèmes d'information et de contrôles en traçant au mieux toutes ses opérations (jeux, restauration, spectacles, autres). Enfin, la surveillance visuelle et vidéo participe également aux processus de contrôle.

II.2.2- Règles d'hygiène et de sécurité

Sécurité alimentaire

S'agissant de la restauration, les règles d'hygiène dans les cuisines ont été formalisées dans le "Guide Lucien Barrière de la sécurité alimentaire", guide interne des bonnes pratiques d'hygiène conformes aux exigences de la réglementation en vigueur. Sur ces bases, le Groupe Lucien Barrière a mandaté un organisme indépendant chargé d'évaluer le niveau d'hygiène de chacun des établissements une fois par trimestre, d'assurer notamment des prélèvements bactériologiques mensuels et d'effectuer, à la demande, des contrôles de certains produits.

Trois services administratifs officiels effectuent des contrôles sur notre exploitation :

- la Direction Départementale de la Consommation, de la Concurrence et de la Répression des Fraudes (DDCCRF) ;
- la Direction Départementale des Services Vétérinaires (DDSV)
- la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)

La qualité des produits servis, la sélection des fournisseurs, associées à des contrôles internes et administratifs, ont permis à notre établissement de préserver la sécurité alimentaire, le confort et le bien-être de la clientèle.

Hygiène et sécurité

Ces questions concernent aussi bien les salariés de notre Société que l'ensemble de ses clients. Elles visent notamment à prévenir les risques d'accidents, les risques sanitaires (qualité de l'eau notamment), les risques d'incendie, les risques d'ordre écologique, ...

Des contrôles propres aux Etablissements Recevant du Public (ERP) sont effectués par des organismes de contrôle agréés ainsi que des Commissions consultatives départementales de sécurité et d'accessibilité qui vérifient en particulier :

- la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP conformément aux dispositions des articles R122-19, R122-29 et R123-1 à R123-55 du Code de la Construction et d'Habitation;
- l'accessibilité aux personnes handicapées.

Les organismes tels que l'Apave et le bureau Veritas interviennent une fois par an.

La Commission départementale de sécurité (composée de gendarmes ou policiers, pompiers, représentants de la mairie, Direction Départementale de l'Equipement, ...) intervient tous les deux à trois ans suivant les établissements.

Ces interventions font l'objet de rapports versés au registre de sécurité. Ils permettent notamment d'orienter les investissements pour le maintien ou le renforcement de la sécurité des biens et des personnes prévus chaque année.

En outre, la Société bénéficie de l'intervention des ingénieurs experts de l'assureur dommages éventuellement assistés de ceux du courtier du Groupe. Un plan de visites de sites est défini et mis en place avec l'assureur en vue de déterminer et

remédier aux insuffisances éventuelles en termes de sécurité des personnes et des biens, en particulier liées aux risques d'incendie.

Enfin, un responsable de sécurité incendie est nommé, assurant des formations incendie pour le personnel (ERP 1 et ERP 2) et les pompiers effectuent une fois par an un exercice d'évacuation qui permet de mettre en pratique les consignes de sécurité (guides-files, serres-files...). Cet exercice, est également très utile aux pompiers, il leur permet d'avoir une bonne connaissance de l'établissement ce qui peut leur faire gagner un temps précieux en cas d'intervention.

Une formation intitulée "Sauveteur secouriste du travail" a également été dispensée. Le directeur de la sécurité du Groupe ainsi que le département d'audit interne interviennent également sur ces thématiques au cours de leurs missions respectives sur notre site.

Sûreté de l'établissement

L'ensemble des établissements du groupe est sécurisé grâce au système de vidéosurveillance, avec principalement l'installation systématique de caméras à chaque accès.

En application du décret du 18 décembre 2000 sur la sécurité des convoyeurs des fonds, de nouvelles procédures et les équipements nécessaires (sas, salle forte) ont été mis en place permettant également d'assurer une plus grande sécurité du personnel et du public.

Des alarmes et des équipements pour contrôler l'accès du personnel des caisses et des coffres ont également été installés.

II.2.3- Décoration, ambiance

Nous veillons à ce que notre établissement soit un lieu de détente, de convivialité et de loisirs et tant la décoration que l'ambiance doivent y contribuer.

Nous adaptons notre décoration suivant les manifestations à thèmes que nous organisons.

II.2.4- Environnement et développement durable

Soucieux d'être un acteur actif de la politique de protection de l'environnement, le Casino Barrière de Royan a pris soin de mettre en place une gestion responsable des déchets (tri sélectif, recyclage, traitements...) tant solides que liquides ou gazeux.

De plus, dans un souci d'économie et de protection de l'environnement, le Casino Barrière de Royan s'efforce de maîtriser et d'optimiser ses consommations d'énergies (électricité, gaz...) et de limiter sa consommation d'eau, ressource rare et précieuse afin d'en éviter tout gaspillage.

III- Annexe : Compte-rendu technique et financier

III.1- Compte-rendu financier

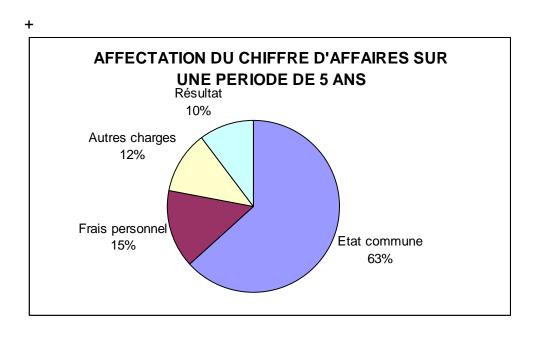
RAPPEL PBJ	N-1	N	Valeur	%
	20 610	20 129	-481	- 2%
I. Récapitulatif des contributions				
		ı	•	
	N-1	N	Valeur	%
 Prélèvement direct (cahier des 				
charges)	1 984	1 937	-47	-2%
(Tx = x% ou tranche)	15%	15%		
- Compte 471 PAE	64	64		
- Reversement 10% du Plvt Progressif				
de l'Etat	796	776	-20	-2%
(dans un max. de 5% du budget de la				
ville)				
,		ı		
TOTAL PLVT	2 844	2 777	-67	- 2%
	-			
	N-1	N	Valeur	%
 Contribution spécifique au cahier des charges 				
-				
 article 22 : participation à l'effort 	307	301	-6	- 2%
culturel et artistique de la ville de				
Royan				
TOTAL CONTRIBUTION				
		i		
	N-1	N	Valeur	%
 Redevance d'occupation 	149	153	4	3%
TOTAL redevance domaniale	149	153	4	3%
	(
TOTAL GENERAL	3 300	3 231	- 69	- 2%

II. Historiques sur 5 ans

	N	N-1	N-2	N-3	N-4	Total
Chiffre d'Affaires brut	21 307	21 851	21 471	20 997	19 726	105 352
Etat Commune (1)	13 524	13 981	13 944	13 017	12 200	66 666
Frais de personnel (2)	3 396	3 295	3 081	3 113	2 808	15 693
Autres Charges	2 405	2 404	2 196	2 428	2 862	12 295
Résultat net	1 982	2 171	2 250	2 439	1 856	10 698

Détail (1)					
Prélèvement	11 675	11 969	11 803	11 287	10 622
Loyers versés à la ville	153	149	145	92	89
Impôts et Taxes (LF)	398	450	515	431	400
Cahier des charges	301	307	305		
Impôt société	997	1 106	1 192	1 207	1 089
Total	13 524	13 981	13 960	13 017	12200

(2): y compris participation



III.2-Compte-rendu technique

1) Artistique / Culturel

a) Programmation dans le casino :

ES ANIMATIONS EN 2007

Date	Principales animations	
ner concert		
manche 5 novembre 2006	FABIEN MARY QUARTET	Composition & standard
manche 3 décembre 2006	THE PFISTER SISTERS	Jazz vocal
manche 7 janvier 2007	LENNY LAFARGUE JACKIE BELL	Blues & swing
manche 4 février 2007	ALASOURCE	Chanson Française composition & swing
manche 4 mars 2007	ANTOINE HERVIER QUARTET	Composition & swing
manche 1 avril 2007	ALBOP QUINTET	swing, bop, boogie
manche 13 mai 2007	MAMA'S BISCUIT	Swing & Blues
manche 3 juin 2007	JEAN PIERRE DEROUARD	Hommage a Amstrong
manche 1 juillet 2007	DEPTRAT JAZZ QUARTET	Duke ellington Art Blakey standard
manche 5 août 2007	DOS GRINGOS	Jazz Manouche
manche 2 septembre 2007	CLAIRE BENOIT JAZZ QUARTET	Composition & standard Jazz vocal
manche 7 octobre 2007	MOSAIC JAZZTET	Jazz 50' 60
ner spectacle		
manche 24 décembre 2006	ISSUE DE SECOURS	
manche 31 décembre 2006	7 INCROYABLES VOYAGES	
medi 20 janvier 2007	TROPICAL FOLIES	
ercredi 14 février 2007	ST VALENTIN ORCHESTRE T. COUDRET	
medi 24 mars 2007	SEDUCTION	
medi 26 mai 2007	LA CONQUETE DE L OUEST	
medi 23 juin 2007	EN VOGUE	
medi 15 septembre 2007	LES ETOILES DE CHINE	
medi 20 octobre 2007	WELCOME TO CABARET	

Date	Animations hebdomadaires
ardi après midi	rendez-vous dansant (novembre à avril) - 11 animations sur l'année
ercredi soir	dîner dansant - 3 animations sur juillet et août
endredi soir	dîner dansant - 56 animations sur l'année
medi soir	rendez-vous "Music Live" gratuit - 48 animations sur l'année

Date	Soirées de qualité en collaboration avec "Royan Culture"
ndi 21 avril 2008	FESTIVAL CHANSON FRANCAISE - Anne Peko chante Piaf
ardi 21 août 2007	FESTIVAL TRES ROYAN, TRES JAZZ - Ronald Becker
ercredi 22 août 2007	FESTIVAL TRES ROYAN, TRES JAZZ - Les Haricots Rouges
ıdi 23 août 2007	FESTIVAL TRES ROYAN, TRES JAZZ - Evasion
U 17 AU 19 Juillet	ACADEMIE MUSICALE DE ROYAN

2) Contribution au développement touristique

a) Actions qui contribuent à améliorer l'activité de la ville

		Participation financière	Prestation prise en charge par	Echange
Date	Action	directe	le casino	marchandise
déc-06		8 105		
	GUIDE / PLAN			
janv-07		360		
avr-07	Guide d'accueil - Syndicat d'initiatives Royan	802		
mai-07	Guide d'accueil - Office de Tourisme de Royan	366		
mai-07	Guide des Vacances - Saint Palais	798		
janv-07	Plan de Saintes - Office de Tourisme de Saintes	795		
janv-07	Plan de Royan - Syndicat d'Initiatives de Royan	391		
janv-07	Agenda de Royan 2006 - Office de Tourisme de Royan	4 112		
janv-07	Pages jaunes	1 903		
févr-07	Journal côte de Beauté	1 571		
	COTISATION			
févr-07	Cotisation annuelle - Syndicat d'initiatives St Georges de Didonne	112		
févr-07	Club des Hôtel et restaurateurs du Pays Royannais	150		
mars-07	Cotisation annuelle - Syndicat d'initiatives Saintes	89		
mars-07	Site internet - Office de Tourisme	181		
avr-07	Partenariat annuel Hippodrome de la Côte de Beauté	3 213		
avr-07	Cotisation annuelle -Guide d'accueil - Syndicat d'initiatives Vaux/Mer	325		
mai-07	Cotisation annuelle - Syndicat d'initiatives Saint Palais	116		
juil-07	Partenariat annuel Syndicat de Pontaillac	2 640		800
-	Club entreprises	165		
juin-07	-	125		
		26 319	0	800

Total 2007

27 119

b) Sponsoring, Partenariat

		Participation financière	Prestation prise en charge par le	Echange
Date	Action	directe	casino	marchandise
janv-07	Amicale des Sapeurs Pompiers de Royan	170		
avr-07	Partenariat annuel Hippodrome de la Côte de Beauté	3 213		
avr-07	Cotisation annuelle - GICC	547		
avr-07	Tulipes contre le cancer	200		
avr-07	SOS Joueurs	1 167		
mai-07	Challenge voile Inter-entreprise			3 856
mai-07	Golf de Royan - Carnet de parcours	598		
mai-07	Partenariat annuel Syndicat de Pontaillac	2 640		800
juin-07	Cotisation annuelle - Club d'entreprise de Royan	165		
juil-07	Election Miss Pontaillac 2006			330
juil-07	Jumping International de Royan	4 000	1 000	2 500
juil-07	Partenariat annuel Chamois Niortais	15 191		
juil-07	Un violon sur le Sable	2 547		320
juil-07	Vethathlon du Chay	90		64
juil-07	Trophée de Golf			750
janv-67	Partenariat annuel - Triath'Club			300
sept-07	Tri-relais de Royan		640	
oct-07	Partenariat annuel ROC OMNISPORT	520		7 712
mai-07	Mondiale Billes	730		
mai-07	Royan Vaux Ligue 1 match	200		
mai-07	Association 100 km côte	750		
mai-07	FFC	270		
oct-07	Rallye "Dunes et Marais"		500	
		32 998	2 140	16 632
	Total 2007		51 770	

c) Revue de presse :

oct-06

o Article le jeudi 18 octobre réalisation d'un tournois de poker par la ligue Rochelaise de Poker SUD OUEST

nov-06

- o Article le jeudi 2 et vendredi 3 novembre article sur l'application de loi "vérification d'identité"
- o jeudi 15 novembre présentation du one woman show de Karine Ambrosio

déc-06

- o Article le vendredi 29 décembre article sur la "vérification d'identité" parution Royan SUD OUEST
- o La Caïna en concert au Xobam article du vendredi 07 décembre départemental SUD OUEST
- o Vendredi 01 décembre présentation des Pfister Sister article départemental SUD OUEST

janv-07

o Jeudi 4 janvier bilan sur la mise en place de la vérification d'identité parution régionale SUD OUEST

août-07

o Lundi 20 août 2 articles sur le festival de Jazz parution Royan SUD OUEST

d) Opérations Commerciales

6 programmes d'animation	47718
Frais de création	9755
Frais d'impression	25116
Frais de distribution	12847
Axées sur la programmation artistique	
12 Dîners concert Jazz	62526
Frais artistiques	12 526
Frais publicitaires (Sud Ouest, affichage)	50 000
9 Dîners spectacle	78034
Frais artistiques	32 034
Frais publicitaires (Sud Ouest, affichage)	46 000
48 Music Live	22749
Frais artistiques	22749
11 Mardis dansant	6320
Frais artistiques	5740
Frais publicitaires (Sud Ouest, affichage)	580
59 Dîners dansants	60532
Frais artistiques	60532

3) Restaurant(s) / Bar(s)

Tous nos points de vente sont soumis à vérification d'identité à l'exception du bar ambiance Xobam.

Atlantic Restaurant

Le restaurant est ouvert 7 jours sur 7 de 12h à 14h et de 19h30 à 23h30 Sa capacité est de 180 personnes. La carte proposée est renouvelée 4 fois par an Une carte est disponible en annexe.

Total 2007 277 879

Le restaurant accueille une clientèle individuelle et de groupe. L'espace peut être privatisé.

Bar Atlantic café

Le bar est ouvert 7 jours sur 7 de 10h à la fermeture du casino.

Sa capacité est de 40 places assises et de 12 mètres linéaires de bar.

La carte proposée est renouvelée chaque année.

Une carte est disponible en documents joints.

Le bar et restaurant des Jeux de table

Le restaurant est ouvert 7 jours sur 7 de 20h30 à 23h30

Sa capacité est de 30 personnes. La carte proposée est renouvelée 4 fois par an Une carte est disponible en annexe.

Le restaurant accueille essentiellement une clientèle individuelle. L'espace peut être privatisé.

Le bar est ouvert 7 jours sur 7 de 20h30 à la fermeture de la salle des jeux.

Le bar dispose d'un comptoir de 4 mètres linéaires.

La carte proposée est renouvelée chaque année.

Une carte est disponible en documents joints.

Le bar d'ambiance Xobam' Lounge bar

L'espace est ouvert les vendredis de 19h à 2h, les samedis de 19h à 4h en basse saison. En période estivale, le bar est ouvert tous les jours de 19h à 4h.

La capacité est de 70 places assises et l'espace dispose d'un comptoir de 7 mètres linéaires. Une cartes est disponible en annexe.

L'activité:

	N-1	N				
Nbre de Cvts	39 941	38 664				
	N-1	N				
Ticket moyen	23,18	23,83				
	N-1	l N				
	1 493	1 441				
CA TTC						

Commentaires:

Nous avons augmenté notre ticket moyen de 2.8%.

Nous constatons une baisse du nombre de couverts en partie du à la mise en place de la vérification d'identité pour l'accès au restaurant.

5) Effectif

a) Tableau des effectifs par secteur d'activité

CASINO BARRIERE ROYAN - Effectifs à fin octobre 2007

ACCUEIL VDI	9
ANIMATION	1
DAF	3
DIRECTION GENERALE	1
DRH/PAIE	2
ENTRETIEN	8
JEUX DE TABLES	17
MARKETING	1
MAS	29
RESTAURATION	25
SECURITE	9
TOTAL	105

b) Organigramme de l'établissement (non nominatif)

L'organigramme est disponible en documents joints.

c) Formations réalisées

Le détail des formations internes et externes effectuées en 2007 est disponible en documents joints.

IV- Perspectives

PERSPECTIVES ET EVENEMENTS POST CLOTURE

Changement de réglementation

Les casinos, en France, vont connaître un profond changement de leur mode d'exploitation. Suite à des négociations et des échanges entre les autorités de tutelle et les syndicats professionnels, de nouvelles possibilités et de nouvelles obligations ont été édictées. Elles ont été résumées dans un protocole « Sur la promotion du jeu responsable » décidant d'une réforme de la réglementation des jeux.

Ce protocole a été pour partie repris dans le décret n°2006-1595 du 13 décembre 2006 modifiant le décret du 22 décembre 1959 et dans un arrêté du 14 mai 2007.

Le décret de 2006 prévoit notamment une vérification de l'identité à l'entrée des salles de jeux, pour tous les clients dans le but d'empêcher plus efficacement l'accès aux jeux des mineurs et des interdits de jeux.

Cette mesure, en place depuis le 1er novembre 2006 dans tous les casinos du groupe, est couplée à une série de contreparties courantes à l'étranger, telles que la suppression du droit de timbres (effective le 1er mai 2006), la possibilité de communiquer vers le grand public de manière beaucoup plus libre, l'accès à de nouvelles technologies liées à l'exploitation des machines à sous.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, notre établissement interdit la consommation de tabac dans l'ensemble de ses espaces, appliquant ainsi strictement la loi contre le tabagisme.

Soucieux d'accueillir tous les publics, sans discriminer les fumeurs, nous proposons à ces derniers des espaces réservés qui respectent scrupuleusement les directives du décret d'application.

Malgré l'anticipation et les mesures mises en place, nous subissons très fortement l'impact lié à la baisse de fréquentation de notre casino, à l'instar de ce qu'ont vécu nos voisins européens (Italie, Malte, Royaume-Uni...). Cette baisse d'activité (environ 10 % depuis le 1^{er} janvier 2008) aura immanquablement des conséquences financières pour la concession et les prélèvements communaux.

Perspectives de résultats

Nous budgétons un CA net en baisse de 2.3% du fait de la loi Evin et de la vérification d'identité dans tout le casino y compris au restaurant.

De plus nous avons un nouveau concurrent à la Tremblade depuis Juillet 2007.

Vous trouverez annexé ci-joint notre prévisionnel pour 2008

- Documents joints -

Tableaux 1 à 6 de la liasse fiscale Cartes Restaurant et bars Organigramme Formations Rapports Commissaires aux comptes Rapport de gestion Compte d'exploitation prévisionnel BILAN - ACTIF

D.G.I. N° 2050

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

112 Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * CASINO DE ROYAN Désignation de l'entreprise : 12 Durée de l'exercice précédent * ESPLANADE DE PONTAILLAC,17200 ROYAN Adresse de l'entreprise 927 A Néant 33782982400016 Code APE Numéro SIRET * Exercice N clos le, 31/10/2007 31/10/2006 Net Net Amortissements, provisions Brut 4 **(I)** AA Capital souscrit non appelé AC ΑB Frais d'établissement * ΑE CX Frais de développement * 68 302 68 853 149 654 80 800 AG Concessions, brevets et droits similaires AF ΑH ΑI Fonds commercial (1) ΑK Autres immobilisations incorporelles ΑJ let EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION Avances et acomptes sur immobilisa-ΑL AM tions incorporelles AO AN Terrains AQ ΑP Constructions 1 201 049 1 174 013 Installations techniques, matériel 2 933 113 4 134 162 AS AF et outillage industriels 703 397 624 777 206 420 831 197 ΑU ΑT Autres immobilisations corporelles 12 158 12 158 ΑW A٧ Immobilisations en cours AX ٨٦ Avances et acomptes Participations évaluées selon CT CS la méthode de mise en équivalence 67 504 56 042 80 000 CV 23 958 CU Autres participations BB BC Créances rattachées à des participations BD BE Autres titres immobilisés IMMOBILISA BG ВF Prêts 2 417 2 117 2 4 1 7 BI BH Autres immobilisations financières * 2 015 333 1 965 296 5 209 588 ВK 3 244 292 TOTAL (II) B.I 74 158 73 097 73 097 BM BL Matières premières, approvisionnements BN RΩ En cours de production de biens BO ВP En cours de production de services BS BR Produits intermédiaires et finis ACTUF CIRCULANT 7 948 5 967 5 967 BU BT Marchandises вW BV Avances et acomptes versés sur commandes 17 862 15 334 15 656 ВX 33 519 BY Clients et comptes rattachés (3) * CRÉANCES 2 689 386 2 572 282 2 572 282 ΒZ CA Autres créances (3) CC CB Capital souscrit et appelé, non versé Valeurs mobilières de placement CF CD (dont actions propres: ... 351 270 257 691 257 691 CG CF Disponibilités 51 703 39 849 39 849 CI CH Charges constatées d'avance (3) * 3 189 800 2 966 748 15 656 2 982 404 TOTAL (III) CJ CK Comptes de Régularisation Frais d'emission d'emprunt à étaler CW Primes de remboursement des obligations (V) CM (VI) CNEcarts de conversion actif * 5 205 132 4 932 044 TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) 3 259 948 8 191 991 1A (2) part à moins d'un an des CR (3) Part à plus d'un an : CP Renvois: (1) Dont droit au bail: immobilisations financières nette Créances: Clause de réserve Stocks: Immobilisations de propriété : *

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

	_	
1	7	1
ı	L	1

	Désignation de l'entreprise : CASINO DE ROYAN			Néant *
			Exercice N	Exercice N-1
	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 120 000)	DA	120 000	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Écarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 000	12 000
PRES	Réserves statuaires ou contractuelles	DE		
PRO]	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	DF		
AUX	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'ocuvres originales d'artistes vivants*	DG		
CAPITAUX PROPRES	Report à nouveau	DH	12 700	1 98
J	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 982 449	2 170 71
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DК		
	TOTAL (I)	DL	2 127 149	2 304 70
ę,	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Autres fonds propres	Avances conditionnées	DN		
Autr	TOTAL (II)	DO		
s s	Provisions pour risques	DP		29 34
Provisions pour risques et charges	Provisions pour charges	DQ	4 777	45 64
Pro pour et c	TOTAL (III)	DR	4 777	74 98
	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	שנ		
(4)	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI	DV		
DETTES (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	550	6 51
DET	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	260 176	224 53
	Dettes fiscales et sociales	DY	1,951 270	2 027 64
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	62 617	82 66
	Autres dettes	EA	525 504	484 07
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	ЕВ		
	TOTAL (IV)	EC	2 800 118	2 825 44
	Écarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 932 044	5 205 13
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
g (2)	Dont Écart de réévaluation libre	1D		
RENVOIS	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 799 568	2 818 93
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

D.G.I. N° 2052 7

Formulaire of	obligatoire (article général des impôts		3)	COMPTEDERE	.501	TAT DE L'EXERC		(211 11500)	(2007)
	tion de l'entre		YAN						Néant *
		France France		Exercice N		<u></u>	Exercice (N-1)		
				France	livi	Exportations et aisons infracommunautaires		Total	
	Ventes de	marchandises *	FA	7 632	FB		FC	7 632	9 920
ď	D		FD		FE		FF		
[ATI	Production		FG	9 670 790	FH		FI	9 670 790	9 953 747
PRODUITS D'EXPLOITATION	Chiffres	l'affaires nets *	FJ	9 678 422	FK		FL	9 678 422	9 963 667
EXP	Productio	n stockée *					FM		
TSD	Productio	n immobilisée *					FN		
150	Subventio	ns d'exploitation					FO		35 725
PR	Reprises s	ur amortissements et provi	sions	, transferts de charges * (9	9)		FP	162 746	115 758
	Autres pro	oduits (1) (11)					FQ	25 028	7 572
				Total des p	rodu	its d'exploitation (2) (I)	FR	9 866 196	10 122 722
	Achats de	marchandises (y compris	droits	de douane) *			FS	5 564	6 961
	Variation	de stock (marchandises) *					FT	1 981	(1 003)
	Achats de	matières premières et autre	es apj	provisionnements (y comp	roits de douane) *	FU	440 783	428 380	
Z O	Variation	de stock (matières premièr	es et	approvisionnements)*		FV	(1 983)	394	
ATI(Autres ac	nats et charges externes (3)	(6 bi		FW	1 869 805	1 941 464		
103	Impôts, ta	xes et versements assimilé	s *				FX	398 350	449 635
EXP	Salaires e	t traitements *		FY	2 263 072	2 104 695			
HARGES D'EXPLOITATION PRODUI	Charges s	ociales (10)			FZ	657 265	716 005		
CHARGES D'EXPLOITATION	Z O		[-	k	GA	571 365	508 841		
CBC	HONS	Sur immobilisations	[-	dotations aux provisions			GB		
	OTA1	Sur actif circulant : dotat	ions	aux provisions *			GC	118	1 288
	D'EX	Pour risques et charges:	dotat	ions aux provisions		GD			
l	Autres ch	arges (12)				GE	449 664	448 423	
				Total des c	harg	es d'exploitation (4) (II)	GF	6 655 985	6 605 084
1 -	RÉSULTAT	D'EXPLOITATION (I - I)				GG	3 210 211	3 517 638
ions mun	Bénéfice	attribué ou perte transférée	*	(III)	GH				
opérations en commus	Perte supp	oortée ou bénéfice transféré	*		(IV)	GI			
	Produits f	inanciers de participations	(5)				GJ	75 577	69 445
TERS	Produits of	les autres valeurs mobilière	s et c	oréances de l'actif immobi	isé (S)	GK		
PRODUITS FINANCIERS	Autres int	érêts et produits assimilés	(5)			GL	6 666	8 554	
FIN	Reprises	sur provisions et transferts	de ch	arges		GM			
OITS	Différenc	es positives de change					GN	13	55
ROD	Produits 1	nets sur cessions de valeurs	mob	ilières de placement			GO		***************************************
A .				Tota	ıl des	produits financiers (V)	GP	82 256	78 054
RES	Dotations	financières aux amortisses	nents	et provisions *			GQ	11 463	2 373
NCIE	Intérêts et	charges assimilées (6)					GR		
FINA	Différenc	es négatives de change					GS	80	18
CES	Charges r	nettes sur cessions de valeu	rs mo	bilières de placement			GT		
CHARGES FINANCIERES				Total	des	charges financières (VI)	GU	11 542	2 391
	RÉSULTAT	FINANCIER (V - VI)					GV	70 714	75 663
3 -	RÉSULTAT	COURANT AVANT IMP	ÔTS	6 (- + - V + V - V)			GW	3 280 924	3 593 300

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

D.G.I. Nº 2053

(2007)

7

CASINO DE ROYAN Néant Désignation de l'entreprise Exercice N - 1 Exercice N 14 256 HA Produits exceptionnels sur opérations de gestion "XCEPTIONNELS 7 2 2 6 2.921 HB PRODUTES Produits exceptionnels sur opérations en capital * 40 867 HC Reprises sur provisions et transferts de charges 7 226 58 045 HD Total des produits exceptionnels (7) (VII) HE Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis) EXCEPTIONNELLES 2 222 6713 HE Charges exceptionnelles sur opérations en capital * CHARGES HG let EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions 2 2 2 2 2 Total des charges exceptionnelles (7) (VIII) нн 6713 5 004 н 51 331 4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII) 321 455 НJ 312 113 (IX) Participation des salariés aux résultats de l'entreprise HK 1 037 694 1 106 130 (X) Impôts sur les bénéfices * 10 006 496 10 208 002 HI TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII) 8 037 283 $TOTAL\ DES\ CHARGES\ (II+IV+VI+VIII+IX+X)$ нм 8 024 047 2 170 719 1 982 449 HN 5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges) но Dont produits nets partiels sur opérations à long terme (1) HY produits de locations immobilières (2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) 1G HP 13 827 - Crédit-bail mobilier * (3) Dont HQ - Crédit-bail immobilier Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) 1H (4) 1J Dont produits concernant les entreprises liées (5) 1K Dont intérêts concernant les entreprises liées (6)НX (6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.) 110 383 132 364 A1 Dont transferts de charges (9)Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) A2 (10)A3 Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits) (11)Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges) A4 (12)Dont primes et cotisations (13)obligatoires complémentaires personnelles : facultatives Exercice N Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) : Produits exceptionnels Charges exceptionnelles 12 975 REGUL CHARGES SOCIALES 1 281 DIVERS PRODUITS EXCEPTIONNELS 40 867 REPRISES S/PROV IMPOTS 6713 VNC DES IMMOS CEDEES Des explications concernant cette rubrique 2 921 +/- VALUE DES IMMOS CEDEES Exercice N Détail des produits et charges sur exercices antérieurs : Produits autérieurs Charges antérieures

IMMOBILISATIONS

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts)

centimes

(Ne pas reporter le montant des

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

er

Désignation de l'entreprise CASINO DE ROYAN Néant * Augmentations Valeur brute des Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence Acquisitions, créations, apports **IMMOBILISATIONS CADRE A** immobilisations au début de l'exercice et virements de poste à poste KC KB \mathbf{CZ} TOTAL I Frais d'établissement et de développement KF 1 393 148 260 KE TOTAL II KD Autres postes d'immobilisations incorporelles KI KH KG Terrains ΚJ KK KI. Dont composants L9 Sur sol propre Constructions KO KN KM Dont composants M1 Sur sol d'autrui composants M2 Installations générales, agencements* KR KQ KP et aménagements des constructions Installations techniques, matériel Dont KU 494 256 3 987 223 KT KS M3 et outillage industriels _ composants 24 319 Installations générales, agencements 639 181 KW KX KV immobilisation aménagements divers * LA KY KZ Matériel de transport * Matériel de bureau 7 077 188 040 LD LC LB et mobilier informatique Emballages récupérables et LF LG LE 12 158 LI LJ LH Immobilisations corporelles en cours LM LK LL Avances et acomptes 537 811 LP 4 814 444 LO TOTAL III LN **8T** 8M 8G Participations évaluées par mise en équivalence 8W8U 80 000 8V Autres participations 1P 1R 18 Autres titres immobilisés 1V 300 **1T** 2 117 1UPrêts et autres immobilisations financières 300 82 117 TOTAL IV LO LR 539 504 5 044 821 ØН ØJ ØG TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV) Valeur brute des Réévaluation légale * ou évaluation Diminutions par cessions à des tiers ou mises par mise en équivalence Par virement de poste immobilisations à **IMMOBILISATIONS CADRE B** aleur d'origine des immobila fin de l'exercice à poste hors service ou résultant d'une mise en équivalence lisations en fin d'exercice - 3 Frais d'établissement **D7** DØ CØ et de développement TOTAL I Autres postes d'immobilisations 149 654 1X LW LV incorporelles TOTAL II LZ LY LX Terrains MC MB MA Sur sol propre MF ME MD Constructions Sur sol d'autrui Inst. gales, agencts et am. des ΜI MG MH constructions Installations techniques, matériel et outil-347 317 MK 4 134 162 MI ΜJ lage industriels CORPORELLES Inst. gales, agencts, amé-657 074 MO 6 427 MN MM nagements divers Autres ΜQ MR MP Matériel de transport immobilisations Matériel de bureau et MU 20 994 MT 174 123 MS informatique, mobilier corporelles Emballages récupérables et ΜX MW MV divers * 12 158 NB NA MZ MY Immobilisations corporelles en cours ND NE NE NC Avances et acomptes 374 738 4 977 517 NI NG NH TOTAL III Participations évaluées par øw **M7** ØU mise en équivalence ØΥ 80 000 ØZ ØX Autres participations 2D 2C 2B Autres titres immobilisés 2G 2 4 1 7 2F 2E Prêts et autres immobilisations financières 82 417 2H NK TOTAL IV NJ ØМ 374 738 5 209 588 ØK

© Invoke

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

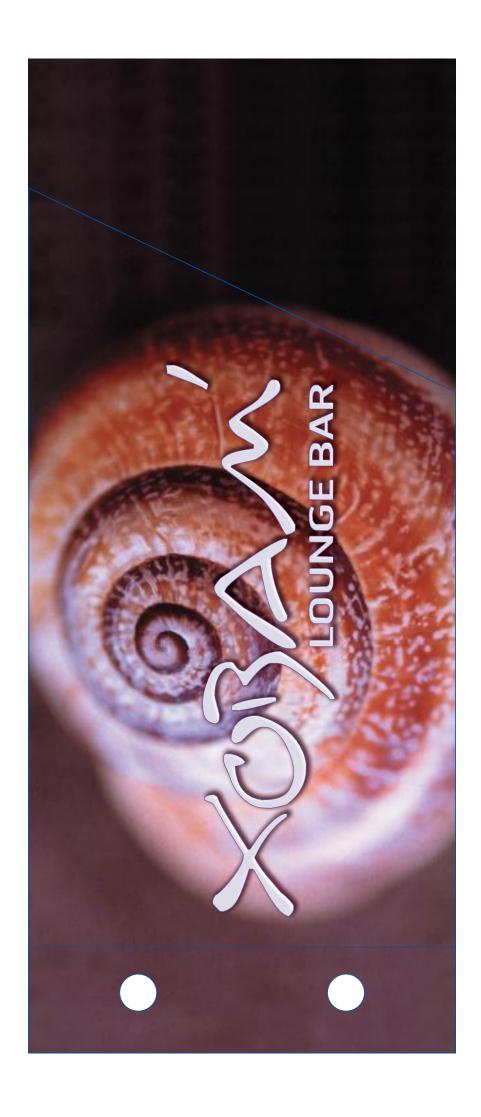
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AMORTISSEMENTS

D.G.I. N° 2055 (2007)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

									***************************************	_								
CADRE A		SITU	MOITA	IS ET MC					ERCICE DES .				TS T	rechn	IIQUI	ES		
IMMOBILISATIO	ONS AMOF	RTISSABLES	M	ontant des a au début de			Au		tations : dotations e l'exercice		affére	nutions : amo ents aux élén de l'actif et re	ıents	sortis	Mo		s amortisse de l'exercic	
Frais d'établissement		TOTAL	, CY				PB			T	PC				PD			
et de développement Autres immobilisatons			DE			79 958	PF		84	12	PG				РН		8	80 8
incorporelles Terrains		TOTAL	PI				РJ			+	PK				PL			
Terrams			PM				PN			\dashv	PO -			_	PQ			
-	Sur sol prop			ļ			- I			\dashv	PT -	, 			PU			
Constructions	Sur sol d'au		PR	ļ			PS								}			
	aménagement	s, agencements et s des constructions	PV				PW				PX _				PY			
Installations techniques outillage industriels	, matériel et		PZ			2 813 211	QA		466 65	56	QB		34	46 754	QC		2 93	33 1
	Inst. généra aménageme	les, agencements, ents divers	QD			33 548	QE		76 79	9	QF _			276	QG		11	10 (
Autres	Matériel de		QH				QI				QJ				QK			
immobilisations	Matériel de		-QL			90 276	QM		27 06	58	QN			20 994	QO		Ģ	96 3
corporelles	informatiqu Emballages	e, mobilier récupérables	QP				OR				QS -				QT			
	et divers	momat I	\dashv			2 937 035	QV		570 52	23	ow		3	68 024	ox		3 13	39 :
		TOTAL I	⊣ ¯							_	-						3 22	
то	TAL GÉNÉ	RAL (I + II + II	I) ØN			3 016 993	ØP		571 36)4	ØQ		3	68 024	ØK		3 21	20 3
CADRE B	V	ENTILATION	DES N	OUVEM	EN	TS AFFE	CTAN	IT LA	PROVISION	PO	UR A	MORTISS	SEM	ENTS	DÉR	OGAT	OIRES	
	1		DOTAT	IONS							REPI	RISES				l N	louvement n	ıet d
Immobilisations Colonne 1		onne 1	Colon	Colonne 2 Colo				Colonne 4			Colonne 5 Colonn					amortissem	ssements	
	différenti	el de durée	Mode dé	de dégressif Amortissement f exceptionnel			cal différentiel de durée			Mode dégressif Amortissen excepti						iero		
Frais établissements	м9	N1			N2			N3		N4			N5			N6		
TOTAL I Autres immob, incor-	-							P7		P8	- co-		P9			Q1		
porelles TOTAL II	N7	N8			P6			P/		1.0								
Terrains	Q2	Q3			Q4			Q5		Q6			Q7			Q8		
g Sur sol propre	Q9	R1			R2			R3		R4			R5			R6		
· 🖁 📗 ————	R7	R8			R9			SI		S2			S3	·		S4		
ts	┨ ├──				}			-					77.1			T2		
et am. des const.	S5	S6			S7			S8		S9			T1					
Inst. techniques mat. et outillage	Т3	Т4			Т5			T6		Т7			Т8			Т9		
	บา	U2			U3			U4		U5			U6			บ7		
Inst. gales, agenc am. divers Matériel de	U8	U9			V1			V2		V3			V4			V5		
g transport	-							-								_		
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7			V8			V9		WI			W2			W3		
Emballages récup. et divers	W4	W5		ļ	W6			W7		W8			W9			X1		
TOTAL III	X2 -	Х3			X4			X5		X6	_		X 7			X8		
Total général	┨ ├──							Y3		Y 4			Y5			Y6		_
(I + II + III)	X9	Y1			Y2			r 3		14		Total géné	\perp	Т			L	
Total général non ventilé (X9 + Y1 + Y2)	Y7			Total géné (Y3 +			8				n	on ventilé (Y7		Y9				
CADRE C																		
MOUVEME AFFECTANT LE	S CHAR	L'EXERCICE GES RÉPART XERCICES *	IES			net au début exercice			Augmentations			otations de l' aux amortiss					tant net à la e l'exercice	
										\dashv	Z 9				B1			
Frais d'emission d'	embrant g	Ciaici		<u> </u>											- I			







Tous nos prix sont nets. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



FINE ANGELS

Cognac, nectar de poire, gingembre

⊕ **6**

COJITO

Cognac, menthe fraîche, citron, eau gazeuse

6

VENUZIA Martini blanc, martini dry, citron, crème d'abricot, crème de banane, curação bleu

SENSUALPernod, gloss, nectar de framboise, sirop de fraise bonbon

⊕

BON VOYAGE Southern comfort, téquila, amaretto, jus d'ananas, jus d'orange

⊕ **0**

LES 3 ILETS

nectar de goyave, ananas frais, Rhum blanc, crème d'abricot, sirop de rose

RED DRAGON

Téquila, grand marnier, sirop de grenadine, fruits rouges, thé glacé

⊕ **6**

vouka, watermelon, cointreau, kiwi frais, sirop de fruit de la passion 10 € **GREENCH** Vodka, watermelon, cointreau,

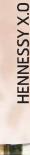






Tous nos prix sont nets. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

9



Bouteille 450 €

D'une grande richesse de caractère, puissant, masculin et généreux. Assemblage d'une centaine d'eaux-de-vie âgées jusqu'à 30 ans.

Nez: arômes de fruits secs, puis chocolat adouci par un nez d'épices, odorante de fruits confits, chêne et vieux cuirs.

En bouche: élégant et robuste, puissance de notes poivrées, belle longueur avec des notes finales douces de cannelle et de vanille.

HENNESSY PARADIS Extra



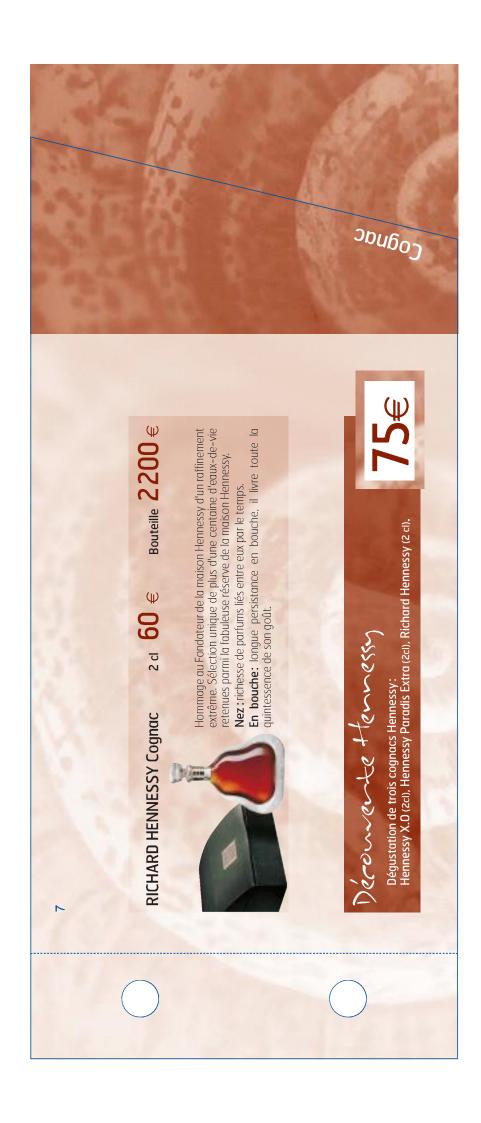
Bouteille 700 €

Vénéré par les connaisseurs du monde entier, il est un des secrets les mieux gardés de la maison Hennessy. Composé de plus d'une centaine d'eaux-de-vie rares, pour certaines Nez: révèle en vagues successives sa palette aromatique complexe d'épices, de fruits confits distillées à la fin du XIX^{ème} siècle.

et de roses séchées.

En bouche: parfums d'épices et fruits confits maîtres en palais, puissant et intense puis harmonie soyeuse et persistante.





Tous nos prix sont nets. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



 ∞



<u>|</u>0€ RÉMY MARTIN X.0 Excellence Fine Champagne 2d

Somptueux mariage d'arômes opulents et de texture veloutées.

Nez: notes de fleurs blanches, notes de fruits mûrs comme la prune et la figue et notes épicées de cannelle et de noisette. En bouche: velouté, riche et persistant.

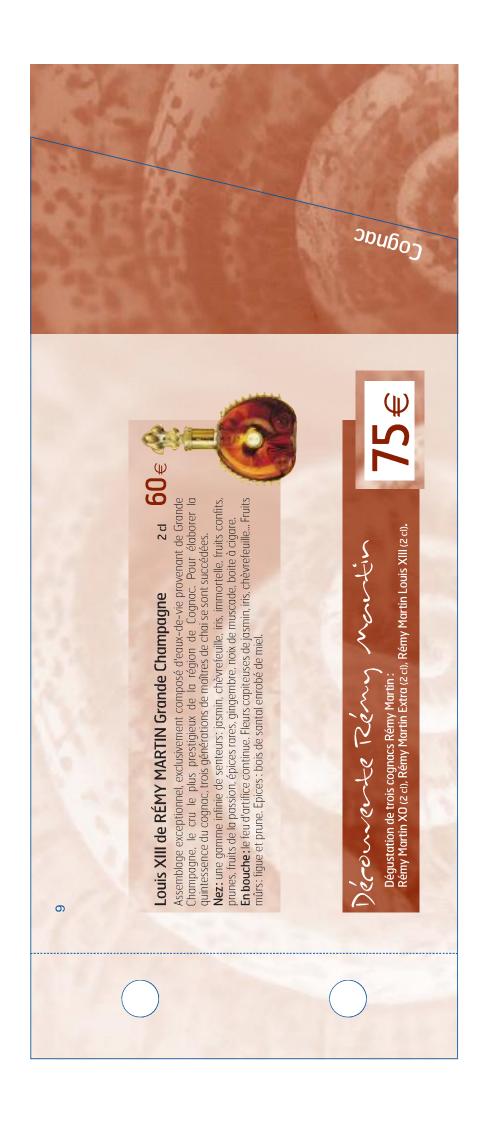
RÉMY MARTIN Extra Fine Champagne

La quintessence du cognac Fine Champagne.

Nez: notes fruitées de prune confite, notes florales de chèvrefeuille et de narcisse et notes épicées de safran

et de bois de santal. En bouche: concentré d'aromes boisés et épicés.







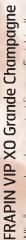
FRAPIN Grande Champagne Domaine Château de Fontpinot XO

2 cl **⊗**€

Très vieille Réserve du Château. **Nez:**bouquet subtil, complexe et persistant, composé d'arômes de fruits confits puis de notes de porto et du fameux "Rancio" ainsi que des notes d'aubépine et de fleurs sauvages.

En bouche: les tanins vanillés du bois se développent généreusement et soutiennent des arômes de fruits confits comme l'abricot et l'orange.

Tous nos prix sont nets. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



2 cl 10 €

Allie âge, rondeur, bouquet et finesse. Enrichie d'eaux de vie très anciennes.

Nez: bouquet très riche, composé d'épices et de fleurs mêlées caractéristiques de la très vieille Grande Champagne distillés sur lies.

En bouche: rondeur et finesse.







COGNAC TONIC

14 cl **⊗**€

HENNESSY Fine de Cognac VSOP

2d 4€

2 cl 10 €

MARTELL XO

Tous nos prix sont nets. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

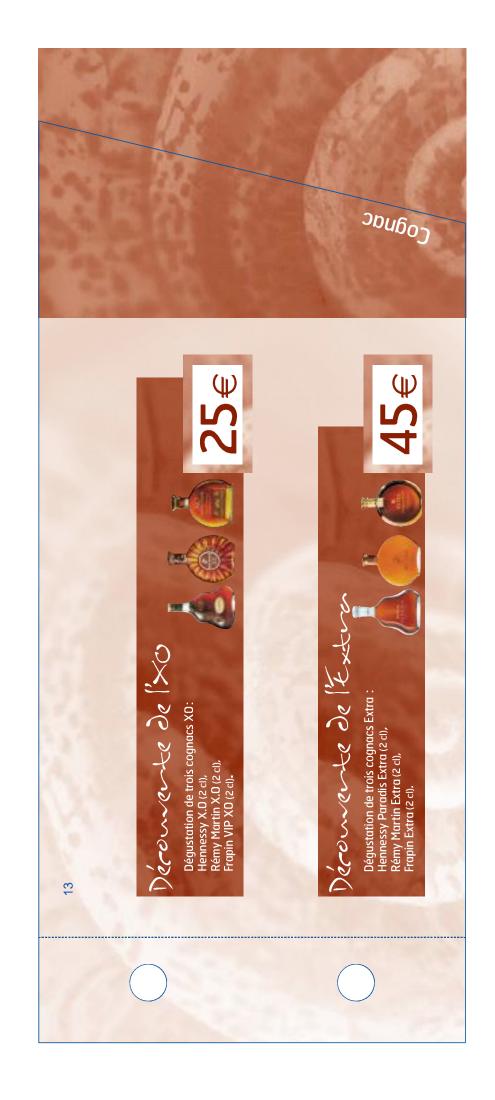
MARTELL COHIBA

HENNESSY VS

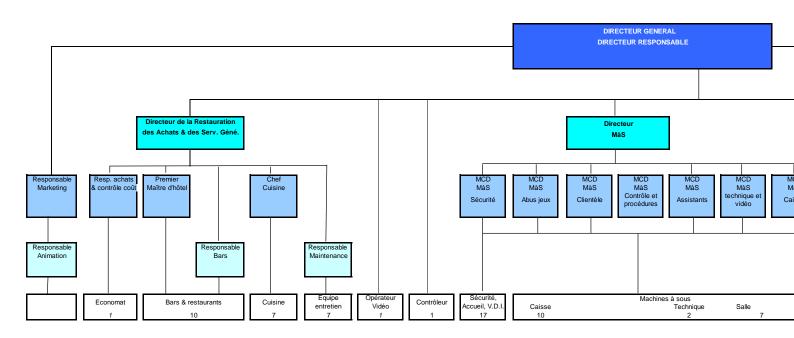
2cl 18€

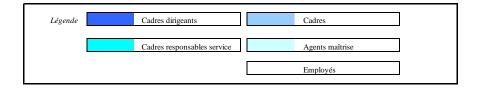
90€

Bouteille



ORGANIGRAMME





Casino Barrière de Royan Plan formation 2007

	Casino Barriere de Royan Fian formation 2007																		
	aits pro	ы	Cat											Nbre			FRAIS PEDAGOGIQ		
Domaine	ine entretien private		Action	Formation	Organisme ou Formateur interne	rne Lieu	DATES	Nbre personnes					Nbre de jours	heures de la formation	Total heures	PRIS EN CHARGE FAFIH	NON PRIS EN CHARGE		
DIVERS			1	Formation SAFRAN	VISEA	NEUILLY/SEINE	30 mars 2007			1				1	1	7	7	595	
DIVERS	1		3	Développer votre créativité à l'écrit	Stragégie - 0146292385 mme GANZIAMI		2 et 3 juillet 2007						- 1	1	2	14	14	1 765	
MANAGEMENT			2	Le droit social et la planification du temps de travail	Académie LB	CASINO ROYAN	3 juillet 2007		2	6	1		2	11	1	7	77	2 805	
MANAGEMENT			3	Communiquer et manager niveau 1	regard 9	NANTES	11, 12 et 13 septembre 2007						1	1	3	21	21		
MANAGEMENT			3	Communiquer et manager niveau 1	regard 9	NANTES	13, 14 et 15 novembre 2007			1			1	2	3	21	42	1 200	
MANAGEMENT			3	Communiquer et manager niveau 3	regard 9	NANTES	11, 12 et 13 décembre 2007			1				1	3	21	21	600	
METIER			1	Carte casinopass	Académie LB	BORDEAUX	15 janvier 2007			1			1	2	1	6	12		
METIER			1	Carte casinopass	Académie LB	ENGHIEN	12 février 2007				2			2	1	6	12		
METIER			1	Formation holdem poker	CERUS	BORDEAUX	30 janvier au 1er février 2007		1		1			2	3	18	36	1 700	
METIER		х	1	Formation texas hold'em	SB	BORDEAUX	11 septembre 2007			1				1	1	7	7		
METIER		х	1	Formation texas hold'em	SB	ROYAN	17 septembre au 4 octobre 2007	1	1		2			4	2	12	48	414	
METIER		Х	1	Formation texas hold'em	SB	ROYAN	17 septembre au 4 octobre 2007	1	2		3			6	1	7	42	311	
METIER		х	1	Formation texas hold'em	SB	ROYAN	17 septembre au 4 octobre 2007		1		2			3	2	6	18	207	
METIER		х	1	Holďem		CASINO ROYAN	19 et 20 février 2007		4		5			9	1	7	63		173
METIER			1	Holdem	Académie LB	DEAUVILLE	20 mars 2007			2				2	1	7	14		
METIER			1	Holdem	Académie LB	DEAUVILLE	26 au 29 mars 2007		1		1			2	4	28	56		
METIER		х	2	Formation abus jeu	G. CADAUGADE	ROYAN	22 juin 2007				3			3	0	1,4	4,2		
METIER		Х	2	Formation abus jeu	G. CADAUGADE	ROYAN	22 juin 2007			1	3			4	0	1,4	5,6		
METIER		х	2	Formation abus jeu	G. CADAUGADE	ROYAN	29 juin 2007	1	2		2			5	0	1,4	7		
METTER		х	2	Formation abus jeu	G. CADAUGADE	ROYAN	29 juin 2007	4			3			7	0.20	1.4	9.8		
METIER		х	2	Formation interne jeux mas	SC	ROYAN	29 mai 2007	3			2			5	1	7	35	306	
METIER		х	2	Formation interne jeux mas	SY	ROYAN	7 juin 2007				4			4	1	7	28	300	
METTER		Х	2	Formation interne mas		ROYAN/LR	ianvier févier 2007			- 1				1	14	98	98		
METIER	1	х	2	Formation jeux de table	SC	CASINO ROYAN	20 février 2007	1		1	3		1	6	1	7	42	306	
METIER	1	х	2	Formation jeux de table	SB	ROYAN	16 au 19 septembre 2007				1			1	4	28	28	500	
METIER	1		2	Formation Mécanique et électrique machine	CAPS international	CASINO ROYAN	17 et 18 avril 2007	2		,	•			4	2	14	56	1 780	
METIER	3	х	2	perconta Initiation au contrôle	CATS methatishan	CASINO ROYAN	13, 14 et 16 février 2007	2		-				3	1	7	21	1 700	
METIER	1	X	2	Initiation au controse Initiation technique	CG	CASINO ROYAN	12 février 2007	2			-			1	1	7	7		
METIER	1	Α.	2	MIX BILL ACCEPTOR	Casino La Rochelle	CASINO LA ROCHELLE	31 mars 2007				1			2	1	7	14		
METIER			2	Ecole des chefs	INST PAUL BOCUSE	LYON	22 au 26 février 2007				2			1	5	35	35	1 200	
METIER				Guide des bonnes pratiques LB - Maitriser Thygiène HACCP	SILLIKER	BORDEAUX	8 février 2007		-					3	7	49	147	1 300	
SECU		х	1	Ihygiène HACCP Formatin vidéo	P. MORANT	ROYAN	30 mai 2007		- 1	2				1	-	49	147	203	
		Α.	1		Mme Jaulin			1						9		14	126	4.750	
SECU			1	PRAPE PRAPE	Mme Jaulin	CASINO ROYAN CASINO ROYAN	12 et 19 juillet 2007 13 et 24 juillet 2007	3	-		3			9	2	14	126	1 750	
SECU			1	S.S.T	NCO NCO	ECHILLAIS	14 et 15 février 2007	1	-	1	4			1	2	10,5	10,5	410	
			1		APF	ROYAN	30 octobre 2007	1							1	3.5	24,5	410	000
SECU			1	Sensibilisation risque incendie Sensibilisation risque incendie	APF	ROYAN	31 octobre 2007	-		1	4			7	1	3.5	7		880
SECU			1	Sensibilisation risque incendie SST mme Albert Frédérique 05 46 83 25 03	APF NCO	ROYAN ROYAN Salon	31 octobre 2007 25 et 26 juin 2007		_		2			7	2	3,5	7 73,5	1 480	
			2		NCO NCO	ROYAN Salon ROYAN Salon	25 et 26 juin 2007 5 iuillet 2007			2	4			_	1	3.5	73,5	327	
SECU			2	Recyclage SST	NCO	ECHILLAIS	10 septembre 2007	6	-	3				10	1	3,5	7	160	
SECU			2	Recyclage SST	NCO	ECHILLAIS	6 novembre 2007	-	1	l .	_			5	1	3,5			
SECU	\vdash		2	Recyclage SST	NCO NCO	ECHILLAIS ECHILLAIS	6 novembre 2007	1	2	1	- 2		-	_	1	3,5	17,5	240	-
SECU			2	Recyclage SST S.S.I.A.P.	NCO NCO	ECHILLAIS ECHILLAIS	18 décembre 2007 15 au 26 octobre 2007	1						1	10	70	70	1 120	
SECU			2	SSIA.P. SSIAP 2	NCO	ECHILLAIS	4 au 15 février 2008							1	10	70	70	1 120	
METIER		x	2		NCO SC	DOVAN	4 au 15 fevrier 2008 5 décembre 2007	1						7	10	70	70		256
		X		Formation jeux / mas		ROYAN		- 1	<u> </u>		6			-		-			256
MANAGEMENT	H		1	Formation tutorat	Cipecma	CHATELAILLON	6 décembre 07 et 7 janvier 08		- 1	-				1	2	14	14	,	
DIVERS	X		2	Bilan de compétence	CIBC	NIORT	11 décembre 07 au 29 janvier 08	1		-				1	6	21	21	1 260	
METIER		Х	2	Formation abus jeu	G. CADAUGADE	ROYAN	20 novembre 2007	2		<u> </u>	5			7	0,2	1,4	9,8	22 200	1 200
	8			TOTAL				41	25	26	72		8	172	108	718	1678	22 208	1 309

PRICEVATERHOUSE COPERS 100

SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exemplaire client

(Exercice clos le 31 octobre 2007)



PricewaterhouseCoopers Audit 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex Téléphone 01 56 57 58 59 Fax 01 56 57 58 60

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 octobre 2007)

A l'associé unique, Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan Esplanade de Pontaillac 17211 Royan Cedex

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 octobre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France • Strasbourg - Alsace • Lille - Nord Pas de Calais • Lorraine • Lyon - Rhônes Alpes • Provence - Côte d'Azur - Corse • Pays de Loire • Rouen - Normandie • Toulouse - Midi Pyrénées. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Bureaux : Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Mulhouse, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Poitiers, Rennes, Rouen, Sophia Antipolis, Strasbourg, Toulouse. Société Anonyme au capital de 2 510 460 €. RCS Nanterre B 672 006 483 - code APE 741 C - TVA n° FR 76 672 006 483 Siret 672 006 483 00362 - Siège social : 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine cedex.

Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan

Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 octobre 2007 - Page 3

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 29 février 2008. PricewaterhouseCoopers Audit

Bernard Gainnier

Associé

Société Nouvelle d'Exploitation du Casino de Royan Société par actions simplifiée au capital de 120.000 euros Siège social : Avenue de Pontaillac 17200 ROYAN RCS 337 829 824 MARENNES

RAPPORT DE GESTION ANNUEL DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2007

I - RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 Octobre 2007 :

- le chiffre d'affaires s'est élevé à 9.678.422 euros (contre 9.963.667 euros au titre de l'exercice précédent) ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 6.655.985 euros (contre 6.605.084 euros au titre de l'exercice précédent).
- le résultat d'exploitation ressort à 3.210.211 euros (contre 3.517.638 euros au titre de l'exercice précédent).
- compte tenu d'un résultat financier de 70.714 euros (contre 75.663 euros au titre de l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts de l'exercice ressort à 3.280.924 euros (contre 3.593.300 euros pour l'exercice précédent).
- le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1.982.449 euros (contre un bénéfice de 2.170.719 euros au titre de l'exercice précédent).

Au 31 Octobre 2007, le total du bilan de la Société s'élevait à 4.932.044 euros (contre 5.205.132 euros pour l'exercice précédent).

II – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le 3 juillet 2007, votre société a adopté la nouvelle forme juridique de société par actions simplifiée (SAS). De ce fait, le présent rapport rend compte également de la gestion de la société par le conseil d'administration de la société sous son ancienne forme pendant la période comprise entre le début de l'exercice et la date de sa transformation.

L'activité au cours de l'exercice 2006/2007 s'est poursuivie d'une manière normale.

La société a appliqué au 1^{er} novembre 2006 la vérification de l'identité à l'entrée des salles de machines à sous conformément à la règlementation en vigueur.

Le casino a installé de 2 tables de Hold'em poker et à supprimé la Boule.

III - PERSPECTIVES D'AVENIR - EVENEMENTS POST CLOTURE

Depuis le 1^{er} novembre 2007, date d'ouverture de l'exercice en cours, l'activité de la société s'est poursuivie de façon normale et régulière.

A compter du 1^{er} janvier 2008, l'ensemble du casino sera non fumeur.

IV - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L.232-1 du code de commerce, la société n'a effectué aucune activité de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

V - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Octobre 2007 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

1. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1.982.449 euros de la manière suivante :

BENEFICE DE L'EXERCICE	1.982.449 Euros
REPORT A NOUVEAU	2.449 Euros
DOTATION A LA RESERVE LEGALE	0 Euros
SOIT UN TOTAL DE	1.980.000 Euros
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	1.980.000 Euros
MONTANT DU DIVIDENDE PAR ACTION	66 Euros

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social 15 jours après la tenue de l'Assemblée Générale, soit à compter du 15 Avril 2008.

Ce dividende ouvre droit au profit des actionnaires personnes physiques à l'abattement prévu à l'article 158-3 2° du CGI.

2. Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Montant par action	Avoir fiscal
2005/2006	2.160.000 €	72 €	
2004/2005	2.865.000 €	95.5 €	
2003/2004	2.445.000 €	81.5 €	

3. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

VI – INFORMATIONS JURIDIQUES

Actionnariat

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote :

La société Groupe Lucien Barrière détient 100 % du capital.

VII – ADMINISTRATION ET DIRECTION DE LA SOCIETE - COMMISSARIAT AUX COMPTES – CONVENTIONS REGLEMENTEES.

1. Situation des anciens administrateurs

Les membres du conseil d'administration de la société sous son ancienne forme de SA ont cessé d'exercer leur mandat le jour de la transformation de la société en SAS. Nous vous demandons cependant de leur donner quitus de leur gestion pour la période de l'exercice écoulé au cours de laquelle ils ont exercé leurs fonctions.

2. Renouvellement du mandat du président et du mandat du directeur général délégué.

Notre mandat de président de la société et celui de Madame COSSON Stéphanie, directeur général délégué, arrivant à expiration lors de la présente consultation, nous vous proposons de les renouveler pour une nouvelle période d'une année, soit jusqu'à la consultation des associés appelés à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Octobre 2008.

3. Renouvellement des autres membres du conseil collégial.

Nous vous demandons de renouveler également et pour la même période les autres membres du conseil collégial dont les fonctions arrivent à échéance à l'issue de la présente consultation.

4.	Contrôle	du	commissaire	aux	compt	es.

Vous allez prendre connaissance du rapport général du commissaire aux comptes.

Les mandats de vos commissaires aux comptes se poursuivent.

5. Conventions réglementées

.

Au titre de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention entre la société et son Président ou son directeur général délégué.

VIII- FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Prises de participation

Néant.

2. sociétés contrôlées

Néant

Le Président

ANNEXES:

- **BILAN**
- COMPTE DE RESULTAT

SOCIETE NOUVELLE D'EXPLOITATION DU CASINO DE ROYAN

COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL 2008

En K€	B2008
CHIFFRE D'AFFAIRES	
Jeux de tables	367
Machines à sous	7842
Restauration	1179
Autres Activités	22
TOTAL	9410
RESULTAT	
Jeux de tables	-125
Machines à sous	6641
Restauration	16
Artistique	-232
Accueil sécurité	-424
Marketing	-407
Finance	-172
Ressources humaines	-72
Juridique	-29
Services généraux	-390
Direction	-187
Entretien Maintenance	-395
Achat	39
Informatique	-69
M.O.B	4194
Taxe professionnelle	-173
Cahier des charges	-292
R.B.O	3729
loyers immobiliers	-162
E.B.O	3567
Frais de structure	-403
Redevance de Marque	-42
E.B.E	3122
Amortissements	-558
Produits Financiers	70
Impot société	-911
RESULTAT EXERCICE	1723

Date: 04/04/2008

OJD: N.C. Page: 1

Edition:(FRA) Fil Généra...

Suppl.: Rubrique:



Mots: 460

Casinos de France: l'interdiction du tabac fait chuter le CA de 10 %

PARIS, 4 avr. 2008 (AFP) -

Casinos de France, premier syndicat de la profession, a fait part vendredi de sa "très grande inquiétude" en publiant ses résultats du premier trimestre qui montrent une baisse de 10 % du chiffre d'affaires due, selon lui, à l'interdiction du tabac dans les lieux publics.

Dans un communiqué, Casinos de France, qui représente 104 des 197 casinos français, annonce que "la tendance brute observée en janvier et février s'aggrave avec une baisse globale du Produit brut des jeux (PJB, différence entre les mises et les gains et équivalent du chiffre d'affaires des casinos) au premier trimestre 2008, à périmètre comparable, de 10 % par rapport au premier trimestre 2007".

En tendance annuelle comparable, ajoute Casinos de France, si l'on se réfère à la fin de l'année 2007 qui avait connu une augmentation du PBJ de 8 %, cette baisse au premier trimestre 2008 atteint 18 %.

"Cette situation extrêmement préoccupante, assure le syndicat, est attribuée à l'effet de l'interdiction du tabac (mesure entrée en vigueur le 1er janvier, ndlr) dont on pouvait espérer qu'il s'atténue peu à peu, ce qui n'est pas le cas".

Pour Casinos de France, "la situation économique de nombreux casinos devient délicate, avec des répercussions sur l'emploi et sur l'équilibre des concessions et donc sur celui des budgets des communes où ils sont implantés". Le casino Barrière de Toulouse, qui a ouvert en décembre 2007, devrait par exemple rapporter à la commune 10 millions d'euros par an.

Pour pallier cette baisse du chiffre d'affaires, Casinos de France demande donc aux pouvoirs publics un "assouplissement" des règles d'exploitation et des attributions des machines à sous.

Par ailleurs, l'organisation s'élève contre la "prolifération des sites illégaux sur internet" et rappelle que les jeux de casinos "en ligne" doivent être considérés "comme une offre complémentaire" de celle des casinos "en dur" de façon à "présenter les mêmes garanties de rigueur et de protection des joueurs que celles déjà appliquées en France dans les casinos".

C'est pourquoi, et "afin de trouver de nouveaux relais de croissance", le syndicat demande que l'offre de jeux de casinos en ligne soit réservée, au moins dans une première période d'évaluation, aux opérateurs de casinos en France "avec une fiscalité non discriminatoire par rapport aux offres existantes".

La France doit annoncer très prochainement l'ouverture des paris en ligne à la concurrence pour répondre à une exigence de la Commission européenne.

Casinos de France représente les casinos des groupes Barrière, Tranchant, Joa (ex-Moliflor), Cogit, Emeraude et une quinzaine de casinos indépendants, soit au total 61 % du chiffre d'affaires de la profession.

Pour la saison 2006-2007, les 197 casinos français ont enregistré un PBJ de 2,8 milliards d'euros. pmg/ed/db

Afp le 04 avr. 08 à 13 22.

Ref: TX-PAR-BYY17.